

INCLUSION FINANCIERE



Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

NASSEBEGOU Dadjoibe, maraîcher grâce à AGRISEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous décidons de vous faire visiter Djabargou, un petit village logé dans la préfecture de Tône dans la région des savanes...

PAGE 2

ECONOMIE



Emission simultanée d'Obligations assimilables du trésor

Le Togo va mobiliser 20 milliards sur le marché financier régional demain 8 mars

Après son succès sur le marché financier régional en février dernier qui lui a permis de collecter près de 28 milliards de FCFA, le Togo donne un nouveau rendez-vous sur ce marché demain 8 mars.

PAGE 5

Le jeune séquentiel

Quels avantages pour l'organisme ?

Pour éviter le surpoids et être en bonne santé, il est important d'adopter une bonne alimentation. Cela passe aussi par quelques moments de privation,...

PAGE 11

Lutte contre la corruption au Togo

Une procédure judiciaire enclenchée d'ici trois mois

La lutte contre la corruption poursuit avance peu à peu dans notre pays. Ces derniers temps, des annonces peu ordinaires sont faites de la part du président de la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées...



PAGE 3



Inclusion financière

Le Gabon s'inspire du modèle togolais

Une délégation du ministère gabonais de la Protection sociale et de la Solidarité nationale a échangé hier mercredi 6 mars 2019 avec le secrétaire d'Etat togolais en charge de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel, Mme Mazamesso Assih. La délégation avait pour mission de s'inspirer du modèle togolais d'inclusion financière.

PAGE 11

ANALYSE

UFC, ANC, Car, Net...plusieurs visions de réformes à l'opposé

Certains sont pro-réformes avant les élections, d'autres, en faveur - s'il y a lieu - des locales avant les réformes. Les premiers, boycotteurs des dernières législatives pour, entre autres, défaut de réformes demandent, après avoir raté une sacrée occasion de se faire représenter à l'Assemblée nationale, des réformes surtout électorales, avant que quelque initiative ne soit prise en vue des élections locales. Les seconds, plus réservés, opéreraient pour une organisation des élections locales dans le contexte actuel. Passage en revue des deux visions ...

PAGE 3

Report sans raison de sa conférence de presse

La Coalition est-elle sur le point d'abdiquer définitivement ?

La Coalition de l'opposition a encore une fois annulé sa conférence de presse hier mercredi. La C14 promettait de faire un grand déballage lors de cette rencontre et surtout de dévoiler les résultats des nouvelles stratégies...



PAGE 3

	SOMMAIRE	<p>Sénégal Sa réélection acquise, Macky Sall veut instaurer un dialogue</p>  <p>P 4</p>	<p>Communication autour du PND Sur CNBC Africa, Carlos Lopes explique l'importance pour tous les Togolais de s'approprier le Plan</p>  <p>P 5</p>	<p>Industrie musicale africaine Une discussion prévue avec Laouchez à l'IFT</p>  <p>P 9</p>	<p>Le jeûne séquentiel Quels avantages pour l'organisme ?</p>  <p>P 10</p>
---	----------	---	--	---	--

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

NASSEBEGOU Dadjoibe, maraîcher grâce à AGRISEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous décidons de vous faire visiter Djabargou, un petit village logé dans la préfecture de Tône dans la région des savanes. Ici vit depuis plus d'une trentaine d'années, NASSEBEGOU Dadjoibe, qui grâce au crédit AGRISEF, exerce depuis quelques années le métier de ses rêves : le maraîchage. Reportage...

Djabargou, préfecture de Tône, à près de 7 km de Dapaong. Dapaong, est selon les Nations Unies la ville la plus pauvre du Togo. Et pour survivre, les habitants pratiquent toutes sortes d'activités, l'agriculture, le commerce, la pêche, l'artisanat, bref des petites activités génératrices de revenus qui leur permettent de joindre les deux bouts et de prendre soin de leurs familles. Dans cette région où existent plusieurs institutions de microfinance partenaires du FNFI (Fonds National de la Finance Inclusive), on dénombre également des milliers de bénéficiaires des produits FNFI. Parmi eux, NASSEBEGOU Dadjoibe, la trentaine, père de famille, nous accueille dans son champ pour nous raconter son aventure avec le FNFI, qui dit-il, a été pour lui le point de départ d'une nouvelle vie.

" J'ai été élevé dans une famille d'agriculteurs où les revenus de nos parents étaient essentiellement constitués des recettes

agricoles. Ceci étant, vous comprenez que j'ai donc pris la main, j'avais dans la sang les petites techniques pour réussir cette activité. Et comme héritage, mes parents m'ont légué une petite parcelle de terrain que je me devais d'exploiter pour pouvoir prendre soin de ma famille, je suis devenu un homme et je ne dois plus attendre que mes parents me tendent la main pour que je puisse survivre. Je me suis alors mis à la recherche des informations. Où trouver du financement qui puisse me permettre de pouvoir démarrer l'exploitation de ma petite superficie cultivable. Dans mes tentatives de recherche d'information, j'ai été invité à assister un mercredi après midi, à une séance d'information et de sensibilisation qu'organisait COOPOEC SIFA, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI. Au menu, des informations relatives aux différents produits du FNFI. J'ai suivi avec attention toutes les informations données et

à la fin j'étais plus que convaincu désormais qu'AGRISEF était le produit qu'il me fallait." Après cette séance d'information, notre interlocuteur ne traîne pas les pieds. Il rassemble toutes les conditions nécessaires afin d'être éligible au crédit AGRISEF. Constitution du groupe solidaire, formation technique et gestion de crédit et aussitôt il se voit octroyer une première tranche de crédit de 100.000 FCFA.

" Les 100.000 FCFA obtenu m'ont permis de pouvoir acheter quelques intrants et de pouvoir débiter l'exploitation de ma superficie. Et comme vous le voyez, je fais du maraîchage, et je cultive des légumes, des piments verts, du gombo, des oignons... Comme vous pouvez le constater, je suis de plein pieds dans mon activité. J'exploite un hectare et après chaque récolte, j'ai des commercantes qui viennent chercher mes produits pour la commercialisation dans



les marchés environnants. Je dois avouer que c'est une très belle expérience pour moi. Le fait de savoir que j'ai contracté un microcrédit fait que je travaille encore d'arrache-pied pour avoir un bon chiffre d'affaires et pouvoir rembourser dans les délais."

Quand on aborde l'impact du produit AGRISEF, Dadjoibe répond avec sourire. " Sans risque de me tromper, j'affirme que AGRISEF m'a permis de me lancer dans la vie active. L'impact est réel et quantifiable. Tenez, avant je ne pouvais pas exploiter cette superficie, faute de moyens pour l'achat des intrants et faute de main d'œuvre. Mais aujourd'hui, non seulement j'ai de quoi acquérir des intrants, mais j'ai également de la main d'œuvre qui m'aide dans

mon activité. Les recettes sont plutôt bonnes. J'arrive facilement à écouler mes produits, car ils sont très bien frais et appréciés par les commercantes qui viennent acheter en gros. Je ne peux dire merci qu'au FNFI."

De parcelle en parcelle, son exploitation a aujourd'hui grandit, des différents conseils qu'il prend auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture, sa renommée a franchit les frontières de son Dapaong natal. De maraîcher traditionnel, il est aujourd'hui un spécialiste écouté. NASSEBEGOU Dadjoibe s'est donné un but à atteindre, faire aujourd'hui mieux qu'hier, pour qu'un jour les populations de son village puissent vivre de ce qu'ils produisent et même en exporter.

KD



africa

www.africardv.com **Rdv**

L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine



TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

ANALYSE

... « L'ANC élève une vive protestation contre le fait que le gouvernement annonce une fois encore des élections (locales) dans notre pays sans que n'aient été mises en œuvre à ce jour, les réformes politiques et électorales, que l'ensemble des populations togolaises appellent de leurs vœux comme préalables à toute nouvelle élection au Togo », peste l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) de Jean-Pierre Fabre dans un communiqué sur le site du parti.

Avant l'ANC, le CAR de Me Agboyibo avait fulminé

sous presque le même ton. Une délégation du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) a même réaffirmé cette position devant le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, au cours d'une rencontre il y a quelques semaines, exigent la mise en œuvre des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales prescrites par l'Accord Politique Global (APG) du 20 août 2006 et la feuille de route de la CEDEAO.

Dans une démarche diamétralement opposée, le Net du député Gerry Taama, estime qu'il n'y a pas de

corrélation possible entre les points des réformes que la coalition des 14 partis politiques de l'opposition a validés à l'Assemblée nationale sur la base des propositions de l'expert constitutionnaliste sénégalais et les élections locales. Notamment, le président du Net infère que : « La limitation de mandats, les élections à 2 tours et la recomposition de la Cour constitutionnelle n'ont rien à voir avec les élections locales. Elles sont organisées pour des circonscriptions locales et l'organe en charge du contentieux de ces élections est la Cour suprême ».

L'UFC, elle, tout en se disant

préoccupée de la question des Réformes, avance qu'il faut faire les Réformes rapidement. « L'UFC avait obtenu du RPT, au travers d'un comité de suivi, les réformes avec un mandat présidentiel à 5 ans renouvelable une fois. L'UFC est fort à l'aise quand on parle de réforme. Elle l'a obtenue, elle l'a même portée au CPDC rénové. Mais aujourd'hui, il y en a ceux qui veulent se servir de cette réforme pour régler d'autres problèmes. Sinon 5 ans renouvelable une fois, c'est ce que d'autres pays ont obtenu », rappelle Jean Claude Homawoo, l'un des piliers du parti de Gilchrist Olympio.

Voilà donc le retour de « la question des réformes » au cœur des débats politiques d'avant les élections locales dans notre pays. Au surlendemain des dernières législatives qui a vu la non-participation de la Coalition de l'opposition, les différentes obédiences politiques du Togo dégagent des points de vue qui risquent de tout ralentir et de laisser le « véritable peuple » perdant. Car c'est à eux qu'appartient le « pouvoir » dans une organisation politique décentralisée, une fois les Locales organisées. Place aux débats féconds qui nous fassent avancer !

Dieudonné Korolakina

Report sans raison de sa conférence de presse

La Coalition est-elle sur le point d'abdiquer définitivement ?

La Coalition de l'opposition a encore une fois annulé sa conférence de presse hier mercredi. La C14 promettait de faire un grand déballage lors de cette rencontre et surtout de dévoiler les résultats des nouvelles stratégies qu'elle entreprendrait afin de remobiliser les troupes. Mais visiblement les partisans du regroupement vont devoir encore attendre un peu.

La Coalition de l'opposition était très attendue non seulement par ses militants, mais aussi par l'ensemble de l'opinion nationale et internationale. Depuis le boycott des législatives du 20 décembre 2018, les choses ont commencé par se dégrader au sein du regroupement. Tantôt ce sont des sorties

rocamboliques, des suspensions de participation aux travaux de la Coalition etc.

Aujourd'hui, beaucoup de partis membres de ce regroupement, même si certains comme le Parti national panafricain (PNP) n'ont pas encore clarifié leur position, n'en sont plus vraiment membres. D'ailleurs,

le dernier conclave devenu par la force des choses des journées de réflexion, en est une illustration. La conférence de presse avortée d'hier devait constituer l'occasion pour Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson et ceux qui sont encore autour d'elle de clarifier la situation qui prévaut au sein de la Coalition et surtout révéler comme



Certains leaders lors d'une conférence de presse (archive)

promis les conclusions du « conclave ». La Coordinatrice avait affirmé que le regroupement révélera les nouvelles orientations pour la lutte, sa position par rapport aux futures échéances électorales.

Malheureusement la Coalition a opté pour le report donnant raison à

ceux qui font la fronde et qui pensent qu'il faut aller à un bilan et réorienter les actions et aussi à ceux qui pensent qu'elle est en train d'abdiquer. Ou est-ce plutôt une façon de reculer pour mieux sauter ? Nous le saurons sans doute à la prochaine occasion qui nous l'espérons ne sera pas une de plus.

Edem D.

Lutte contre la corruption au Togo

Une procédure judiciaire enclenchée d'ici trois mois

La lutte contre la corruption poursuit avance peu à peu dans notre pays. Ces derniers temps, des annonces peu ordinaires sont faites de la part du président de la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (Haplucia), Essohana Wiyao. Après avoir annoncé il y a quelques semaines la transmission dans les prochains mois de certains dossiers à la justice, la Haplucia vient de donner un délai.

Le premier responsable de l'organe chargé de lutter contre la corruption au Togo promet transmettre certains dossiers au procureur de la République dans 3 mois. S'exprimant sur la question lors de l'ouverture mardi dernier à Lomé d'une série d'ateliers qui se tiendront sur l'ensemble du territoire national, il affirme que des dossiers sont en étude et que ces derniers seront « transmis au procureur de la République ».

Cette nouvelle sortie s'inscrit dans la logique des plus hautes autorités du pays qui ont mis en place la Haplucia, il y a quelques mois. Le



Essohana Wiyao, président de la Haplucia

président de l'institution de son côté ne s'est pas fait prier pour épouser cette nouvelle dynamique et user des pouvoirs qui lui ont été conférés par la République. Ses différentes déclarations continuent donc de surprendre les sceptiques.

Sa première annonce selon laquelle certains dossiers sensibles comme ceux des Coupes d'Afrique des Nations (Can) 2013, 2017, et de la route Lomé-Vogan-Anfoin seront bientôt devant la justice, a fait rigoler certains.

En effet, même si des efforts sont faits, il faut reconnaître que parfois certaines affaires dans lesquelles on note manifestement une gestion opaque sont restées sans suite. Il ne s'agit pas comme le font certains citoyens ou même des médias de porter le doigt accusateur sur des personnalités ou des institutions sans pouvoir véritablement apporter des preuves convaincantes. Mais lorsqu'il est établi clairement et notamment sur la base d'audits comme dans le cas des CAN passées, il est normal que les responsabilités soient situées. Et en la matière, seule la justice est en mesure de dire qui a fait quoi. Même les personnes qui sont au cœur de l'affaire sont présumées innocentes jusqu'à ce que la justice en décide autrement ou qu'elles soient totalement blanchies.

Ainsi, le président de la Haplucia, Essohana Wiyao promet que d'ici 3 mois, une procédure judiciaire sera ouverte. Voilà qui devrait réjouir tous les Togolais. Ce sera l'occasion pour les citoyens de comprendre comment les ressources de leurs pays et les prêts qu'ils auront à rembourser ont été gérés.

Même les personnes qui sont manifestement éclaboussées par ces affaires et qui vont certainement être amenées à comparaître devant le juge, doivent attendre impatiemment ces moments. Elles doivent d'ailleurs être les premières à souhaiter que la Haplucia aille vite dans l'étude de ces dossiers. Au lieu que leurs noms continuent à être traînés dans la boue, ils auront l'occasion de défendre leurs honneurs et de mettre fin à la polémique s'ils n'ont rien à se reprocher.

Edem Dadzie

Bénin / Législatives 2019 sans l'opposition**Talon veut rectifier le tir, l'opposition boycotte la rencontre**

Les principaux partis politiques de l'opposition béninoise n'ont pas répondu à l'invitation que leur a adressée le chef de l'Etat béninois ce mercredi 6 mars 2019. Et pourtant, cette invitation du président Patrice Talon avait pour objectif de comprendre et rectifier le tir, selon ses propos.

Le président Patrice Talon avait convié toute la classe politique à une réunion pour parler des législatives du 28 avril. Un scrutin qui se déroulera sans partis d'opposition, puisque ce mardi, la Commission électorale les a écartés pour cause de dossier non recevable. Deux formations seulement ont été retenues. Deux partis, soutiens du président Patrice Talon. Corriger le tir, pour Patrice Talon, c'est avoir une

participation beaucoup plus large aux législatives et la présence impérative de l'opposition dans la course, comme il l'a répété plusieurs fois. Sauf que la loi ne lui permet pas de faire du repêchage avec sa seule signature. Alors, il a confié la mission au bureau de l'Assemblée nationale, qui doit faire des propositions de sortie d'ici le début de la semaine prochaine, en concertation avec tous les partis politiques.

« Le constat est

malheureux. Organiser des élections sans aucun parti d'opposition, cela n'honore pas le Bénin. Je ne suis pas à l'aise », a lancé d'entrée le président Patrice Talon avant la réunion. « Je veux comprendre ce qui s'est passé, voir avec vous comment corriger le tir ».

C'est peut-être la médiation de la dernière chance qui se déroule ce mercredi 6 mars au Palais de la Marina de Cotonou, entre le président Patrice Talon



Patrice Talon

et les représentants des différents partis politiques du pays. La rencontre vise à trouver une issue à la crise qui secoue le processus électoral en vue

des législatives du 28 avril prochain, afin notamment de garantir une plus grande participation des partis politiques.

T.M.

Sénégal**Sa réélection acquise, Macky Sall veut instaurer un dialogue**

Après la validation par le Conseil constitutionnel de sa réélection, le président sortant Macky Sall s'est adressé à la nation. Dans son message, le président a invité ses opposants à un dialogue constructif pour le développement du Sénégal.



Macky Sall

« À mes yeux il n'y a eu ni vainqueur ni vaincu, à présent que la campagne est terminée, il n'y a plus de camp démarqué par des lignes partisans, je vois celui du Sénégal... Je serais le président de tous les Sénégalais et de tous les Sénégalaises, parce que c'est la charge qui m'incombe », a lancé sans ambages, le chef d'Etat qui entame donc un second mandat.

Officiellement réélu, le président du Sénégal, Macky Sall a offert une main tendue à l'opposition. Il a lancé un appel à un dialogue politique « ouvert et constructif » tout en invitant les anciens présidents Abdou Diouf et Abdoulaye Wade à y participer.

Pour Macky Sall, la nation sénégalaise est forte parce que des liens indéfectibles de bon voisinage les unissent pour former une nation indivisible.

C'est pourquoi, continue le président Macky Sall, il tend la main à tous, aux forces vives de la nation, notamment ses prédécesseurs Abdou Diouf et Abdoulaye Wade, pour engager un dialogue constructif et il s'engage d'ailleurs à faire des propositions dans ce sens après sa prestation de serment.

Ce discours intervient au moment où le chargé à la Défense d'Idrissa Seck, le Colonel Kebe, interpellé pour avoir appelé à la déstabilisation du pays, a été libéré et mis sous contrôle judiciaire. De même, les jeunes du Rewmi interpellés suite à des manifestations ont été relaxés. Des mesures de bonne foi qui annoncent déjà les couleurs du dialogue inclusif voulu par le Chef de l'Etat sénégalais.

T.M.

RDC**En attendant le nouveau gouvernement, 12 ministres quittent l'équipe sortante**

En attendant la nomination d'un gouvernement, les autorités administratives congolaises ont procédé à une restructuration de l'équipe gouvernementale par intérim, écartant des ministres élus députés, dont Lambert Mende, en raison de l'interdiction du cumul de fonctions exécutives et législatives.

Pas de nouveaux venus au sein de l'équipe gouvernementale, mais 11 portefeuilles ont été fusionnés, réduisant le nombre de ministre de 35 à 23, selon cette décision signée mardi 5 mars par le secrétaire général du gouvernement, Xavier Bonane. Cette restructuration intervient après une décision du Conseil d'Etat, interdisant « le cumul de fonctions » exécutives et législatives pour des responsables politiques. Conséquence, le Conseil d'Etat a exhorté les membres du gouvernement élus députés de

même temps du ministère des Affaires étrangères. Autre restructuration : le ministère de la Défense a pour sa part été fusionné avec celui de la Fonction publique. Le ministère de l'Intérieur n'a pas été restructuré mais son ancien titulaire, le vice-Premier ministre Henri Mova Sakanyi a été remplacé par son vice-ministre Basile Olongo. Depuis l'investiture de Félix Tshisekedi le 24 janvier, le nouveau chef de l'Etat continue de travailler avec l'équipe nommée par son prédécesseur, Joseph Kabila. L'ex-chef de l'Etat, à la



Les ministres de l'ancien gouvernement

libérer leurs postes ministériels pour occuper leurs sièges au sein de l'Assemblée nationale ou des assemblées provinciales.

Parmi les ministres écartés du gouvernement figure Lambert Mende, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement. Son portefeuille a été fusionné avec le ministère des Droits humains, tenu par Marie-Ange Mushobekwa.

Le ministre de la Justice, Alexis Ntambwe Mwamba, va par ailleurs s'occuper en

tête d'une majorité parlementaire, est actuellement en discussion avec son successeur pour s'accorder sur une nouvelle équipe, dont la nomination est très attendue.

Selon les informations de Jeune Afrique, le Front commun pour le Congo (FCC), coalition rassemblant les partis pro-Kabila, revendique la primature et la présidence de l'Assemblée nationale.

Jeuneafrique.com

Emission simultanée d'Obligations assimilables du trésor

Le Togo va mobiliser 20 milliards sur le marché financier régional demain 8 mars

Après son succès sur le marché financier régional en février dernier qui lui a permis de collecter près de 28 milliards de FCFA, le Togo donne un nouveau rendez-vous sur ce marché demain 8 mars.

L'agence Umoa-Titres et le trésor du Togo ont lancé un appel d'offres pour la cession d'obligations du Trésor. Le montant mis en adjudication pour cet appel d'offres s'élève à 20 000 millions de FCFA. La date de la valeur est fixée au 11 mars 2019. Les soumissions doivent être déposées ce vendredi 8 mars 2019 à 10h30 TU (Heure limite). Le communiqué de l'agence Umoa-Titres précise que

les offres seront reçues à travers l'application Sagetil-Umoa.

Pour l'OAT 3 ans, la valeur nominale unitaire est de 10 000 FCFA. Le taux d'intérêt pour cette Obligation assimilable du trésor est fixé à 6,25% et l'échéance est le 11 mars 2022. Le remboursement se fera en totalité le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement in fine). Le paiement des intérêts

se fera annuellement sur la base d'un taux d'intérêt de 6,25% l'an dès la première année.

En ce qui concerne l'OAT de 5 ans, la valeur nominale unitaire est également de 10 000 FCFA. Par contre le taux d'intérêt est à 6,50% et l'échéance fixée au 11 mars 2024. Le remboursement se fera en totalité le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement in fine). Le paiement des intérêts



Sani Yaya

se fera annuellement sur la base d'un taux d'intérêt de 6,50% l'an dès la première année, a précisé l'agence

Umoa-Titres pour les deux Obligations.

Félix Tagba

Communication autour du PND

Sur CNBC Africa, Carlos Lopes explique l'importance pour tous les Togolais de s'appropriier le Plan

Tous les acteurs le reconnaissent, le Plan national de développement (PND) reste un plan ambitieux pour le Togo. Faire connaître cette stratégie de développement au monde entier est un défi important à relever par les autorités togolaises. Pour attirer les investisseurs, le PND doit être vulgarisé. Sur une grande échelle.



Carlos Lopes

Pour sa vulgarisation, le Plan national de développement a prévu une stratégie de communication. « En vue de favoriser la mobilisation des ressources et l'engagement de tous les acteurs de développement, un plan de communication approprié sera mis en œuvre » peut-on lire dans le PND. L'enjeu est de taille. Arriver à mobiliser le fond nécessaire pour la réalisation du PND d'ici à 2022. Cette stratégie sera « fondée sur le changement de comportement qui est un processus long sur lequel la communication pour le développement peut apporter des améliorations en contribuant à développer les connaissances, les aptitudes et les pratiques. Les médias de proximité seront mis à contribution pour développer des contenus appropriés de messages pour chaque catégorie de partie prenante et chaque étape du processus de MSE du PND » ajoute

le Plan.

Le gouvernement a enclenché cette stratégie de communication. Après le lancement du PND, les activités pour faire connaître le Plan au monde entier s'intensifient. Dans ce sens le conseiller principal du gouvernement togolais pour le PND Carlos Lopes a été reçu sur la chaîne de télévision américaine CNBC (Consumer news and business channel). Selon M. Lopes, le PND est un plan intéressant parce qu'il est basé sur les caractéristiques du Togo reconnues par tout le monde. Il a énuméré les différents axes du Plan et parlé des atouts dont les infrastructures portuaires et aéroportuaires dont dispose le Togo pour réaliser le PND.

Le conseiller principal a également rappelé que le PND est un plan pour tout le pays, pas seulement un plan pour le gouvernement ni pour un régime.

F.T.

Energie

China Energy Engineering group explore des pistes d'investissement au Togo

Après le lancement officiel du Plan national de développement (PND), course aux investissements. Le Chinois China Energy Engineering Group s'intéresse aux opportunités d'investissement au Togo. Le vice-président de ce groupe Deng Jianhua a été reçu mardi 5 mars par Faure Gnassingbé, président de la République togolaise.

La Chine est dans la course pour la mise en œuvre du Plan national de développement. Deng Jianhua et Faure Gnassingbé ont parlé de l'accès à l'électricité pour tous, le développement des énergies renouvelables... Les discussions ont également porté sur le PND. « Nous sommes au courant du lancement du Plan national de développement par le président de la République. Nous avons eu l'occasion de discuter avec lui », a affirmé M. Deng Jianhua à sa sortie de l'audience. China Energy Engineering Group souhaite accompagner le Togo dans le domaine de l'énergie et des infrastructures. Le groupe

L'accès à l'énergie fait partie des engagements pris par le gouvernement togolais pour permettre à toute la population de profiter de cette ressource qui reste un luxe pour certains habitants. Le problème est encore alarmant chez les populations qui se trouvent dans les milieux reculés. D'ici à 2030, les autorités togolaises envisagent 100% d'électrification pour la population togolaise.

Pour ce faire, plusieurs initiatives se développent sur toute l'étendue du territoire. Le Togo développe également les énergies renouvelables pour atteindre cet objectif. Parmi les initiatives



Deng Jianhua et Faure Essozimna Gnassingbé

veut partager son expertise avec le pays. « Nous avons beaucoup de capacités dans le domaine de l'énergie et des infrastructures et nous aimerions vous accompagner dans ce domaine pour la prospérité de votre peuple et la consolidation des relations de coopération sino-togolaise » a déclaré le vice-président du groupe.

figure le projet présidentiel Cizo. Les ménages situés dans des zones défavorisées bénéficient depuis le 1er mars d'une subvention mensuelle de 2000 FCFA sur 36 mois à travers le kit solaire individuel homologué CIZO. La mesure vise à les accompagner pour un accès à l'énergie solaire.

F.T.

BOA *Express*

**TRANSFERT D'ARGENT
RAPIDE ET SÉCURISÉ**



• Bénin • Burkina Faso • Côte d'Ivoire • Mali • Niger • Sénégal • Togo

BOA *Express*



BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK



Le Très Haut Débit
continue son parcours sur le réseau TOGOCEL



est désormais présente à

TSÉVIÉ

Le N°1 de l'internet mobile au Togo

TOGO CELLULAIRE FILIALE DU GROUPE TOGOCOM



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

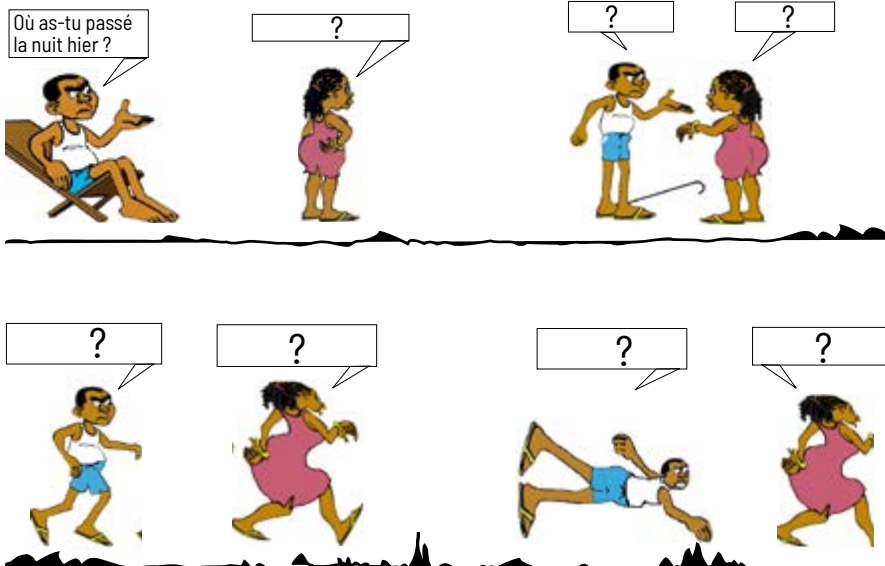
certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Complétez les conversations



Trouvez l'intrus entre les 6 coqs

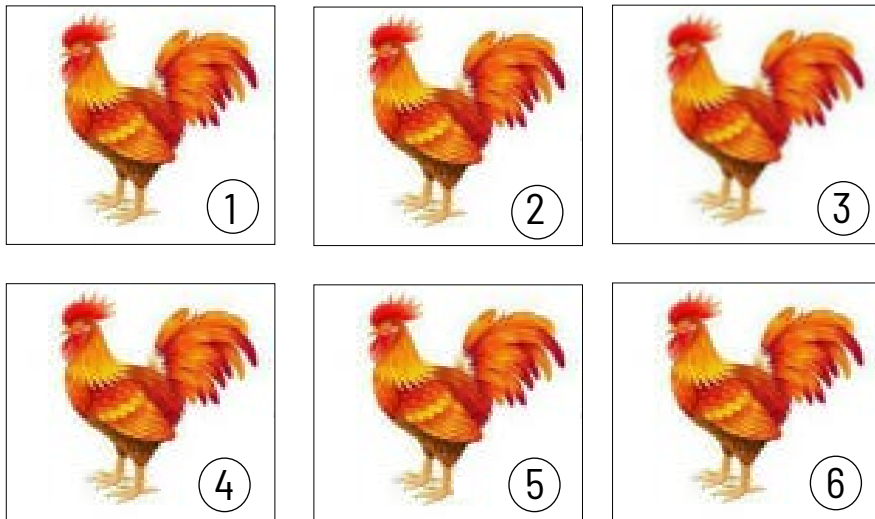


Photo du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus?

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le **NAUTILUS-FITNESS**: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
(Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
(Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC.
Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 04 / 03 / 2019

SANTE PRÈS DE NOPATO 70 44 91 37
HANOUCOPE AV. NLE MARCHÉ 22 21 01 15
OCAM RUE DE L'ENTENTE 22 21 62 05
KPEHENOU BD H. BOIGNY 22 21 32 24
BIOVA BD. H. BOIGNY 22 34 50 93
ESPERANCE NYÉKONAKPOÉ 22 21 01 28
LIBERATION AV. LIBÉRATION 22 22 25 25
GBOSSIME FACE GBOSSIMÉ 22 22 50 50
ROBERTSON NYÉKONAKPOË 22 22 28 41
N.D. DE LA TRINITE 22 21 27 80
LE JOURDAIN TOKOIN WUITI 22 61 56 14
UNIVERS - SANTE CITÉ OUA 22 61 81 43
AEROPORT AEROPORT SITO 22 26 21 22
LILAS 7, ROUTE DE KÉGUÉ 22 26 29 59
INTERNATIONALE BD HAHO 22 26 89 94
RAOUDHA HEDZTRANAWOE 91 61 33 32
MISERICORDE BE-KPOTA 23 38 47 62
LE PROGRES AHADJI KPOTA 22 35 86 55
ELI-BERECAL ADIDOGOMÉ 99 91 13 42
LA REFERENCE ADIDOGOMÉ 22 51 12 12
BONTE WONYOMÉ- 93 95 80 78
BETANIA TOTSI-GLENKOMÉ 96 80 10 11
MILLENAIRE AGOENYIVÉ 22 51 64 31
MATHILDA LOMÉGAN - ODEF 22 51 15 34
EL SHADAÏ ESTAO 22 51 44 25
DIEUDONNE LLEO 2000 70 44 84 59
EL-SHAMMAH AMADAHOMÉ 70 43 25 85
SATIS AGOË-LOGOPÉ 70 44 85 17
ST ESPRIT AGOË-NYIVÉ 70 40 29 06
ST MICHEL AGOENYIVÉ 22 51 70 22
EXCELLENCE AGOE 22 51 77 87
BAGUIDA BAGUIDA 70 42 47 77
AVEPOZO AVEPOZO 22 27 04 86

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Égypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Industrie musicale africaine

Une discussion prévue avec Laouchez à l'IFT

Une conférence « Media, Business & Musique en Afrique » est prévue, le 8 mars prochain, à l'institut français du Togo (IFT). Cette rencontre vise à discuter des enjeux et défis de l'industrie musicale continentale. Parmi les conférenciers de l'événement, est attendu Olivier Laouchez, PDG du groupe Trace.

La conférence, dont l'entrée est libre et gratuite, sera l'occasion pour les artistes et promoteurs culturels de mener une discussion avec ce patron dont les chaînes sont distribuées dans plus de 160 pays. En effet, ce sera un moment de partage d'expérience et de vision du secteur.

Olivier Laouchez n'est pas le seul à animer le panel. Il sera accompagné par d'autres professionnels de la musique et des médias

au Togo, notamment Toutou Akim Tamandja, manager général de Fangamusic, producteur de musique, et ancien directeur de la Zéphyr FM. C'est également une opportunité d'échanger sur les problématiques intrinsèques quant à l'évolution de la musique africaine. Justement face à un marché qui devient de plus en plus important. D'après Olivier Nusse, le PDG d'Universal Music France qui s'exprimait sur

le sujet en 2018, « d'ici dix ans, le marché africain de la musique sera plus grand que le marché européen ». Le groupe « Trace » est connu pour son activité dans les domaines des médias et du divertissement.

Trace Group a notamment développé une grande expérience en matière de distribution de contenus musicaux et d'émissions sur la musique afro-urbaine. C'est le premier



Olivier Laouchez

média en Afrique ans. francophone depuis seize

N.E.

« Le fils du prélat »

Une réédition de l'ouvrage en Côte d'Ivoire pour l'Afrique de l'Ouest

« Le fils du prélat » est une œuvre romanesque du Camerounais Armand-Claude Abanda. Paru aux éditions « Clé » au Cameroun depuis les années 2000, l'ouvrage sera bientôt réédité en Côte d'Ivoire pour l'Afrique de l'Ouest, selon les informations.

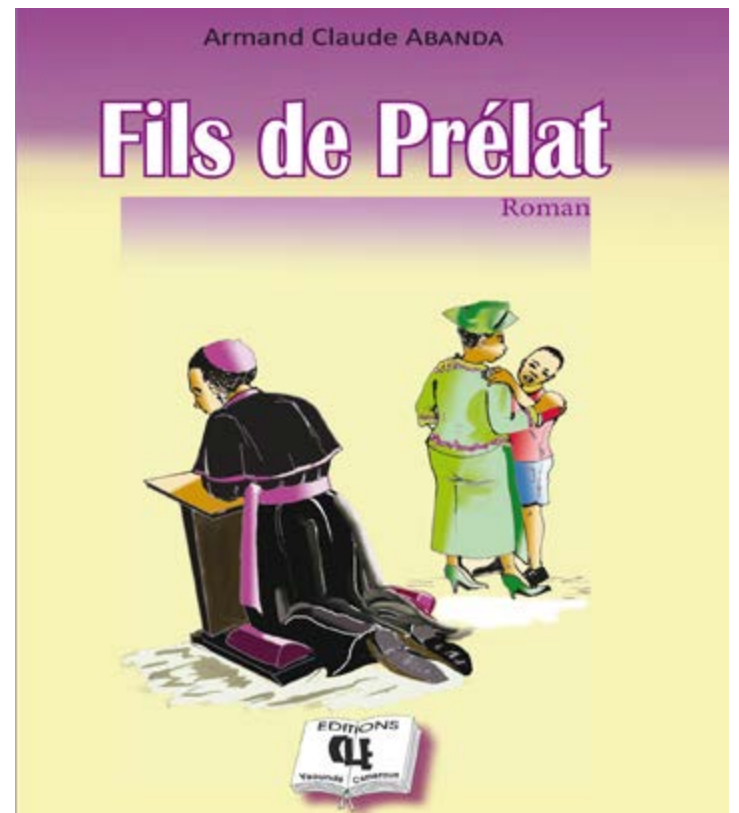
« Le fils du prélat », cette première œuvre d'Abanda est inscrite dans bon nombre de pays francophones. Le projet de la réédition du roman en Côte d'Ivoire a d'abord pour but de mettre à disposition « Le fils du prélat », qui traite de la paternité des prêtres catholiques à la disposition de la communauté des lecteurs de l'Afrique de l'Ouest.

En outre, l'auteur souhaite tisser un accord de partenariat avec les autorités pédagogiques ivoiriennes, non seulement pour propulser sa carrière d'écrivain, mais également

si possible d'inscrire le roman dans le programme éducatif national, comme c'est le cas du Gabon et dans d'autres pays francophones.

En effet, ce livre revêt un intérêt pédagogique particulier. « Le fils du prélat » est une histoire d'un jeune homme nommé Eric-le-bon-samaritain qui ignore tout de son père. Un jour, il éprouve le besoin de connaître son géniteur et en parle avec sa mère qui évite tout simplement le sujet. Décidé, le jeune part à la recherche de son père qui n'est personne d'autre qu'un prélat.

En dehors de la problématique de la « paternité responsable » le roman d'Armand-Claude relate un certain nombre de fléaux qui minent la société africaine, notamment le VIH/Sida, la précocité des maternités et paternités, la corruption, les femmes célibataires avec enfants, le chômage et la délinquance juvénile. Selon l'auteur, ce livre dénonce certains maux de nos sociétés africaines mais qu'il n'est en aucun cas un livre qui combat l'église catholique mais un roman qui doit inciter à une prise de conscience. «



Ce livre a été écrit en 1982 lorsque j'étais en classe de terminale », a précisé Armand-Claude Abanda. Armand-Claude Abanda est né en août 1966 au Cameroun. Après ses

études primaires dans son pays natal, il rejoint le Gabon pour ses études universitaires dans le domaine de l'informatique.

Nadia Edodji

Lire

« L'esprit souterrain » de Fiodor Dostoïevski. Ed Librairie Plon. Paris, 1886 Pp 75-76

« ...Ne va donc pas chez lui ! Pourquoi y vas-tu ? Et pourquoi suis-je venue chez toi ? Je ne le sais pas davantage... Il me dit : Prie ! prie ! Et je me lève, dans le noir de la nuit, et je prie longtemps, longtemps, des heures entières. Souvent je meurs de sommeil, mais la peur me tient éveillée, et alors il me semble qu'un orage

s'amoncelle contre moi, qu'un malheur me menace, que les méchants veulent me tuer, et que les saints et les anges refusent de me défendre... et je me remets à prier, à prier, jusqu'à ce que l'image de la Madone me regarde avec miséricorde. Alors je vais me coucher, comme morte. Mais quelquefois je m'endors par terre, à genoux devant l'image, et quelquefois aussi c'est lui qui me réveille : il m'appelle, il me caresse, il me rassure, et je me sens mieux, je me sens forte

après de lui et je ne crains plus le malheur. Car il a la puissance ! Il y a une vertu dans sa parole ! Mais quel malheur peux-tu craindre ? Quel malheur ? Catherine pâlit encore. Ordinov crut voir un condamné à mort qui n'attend plus de grâce. Moi ? je suis une fille maudite ! J'ai tué une âme ! Ma mère m'a maudite ! J'ai fait le malheur de ma propre mère !... Ordinov l'étreignit en silence. Elle se serra contre lui avec un tremblement convulsif. Je l'ai enfouie dans la terre humide, reprit-elle

en frissonnant aux visions de l'irrémissible passé. - Il y a longtemps que je veux parler. Mais il me le défend toujours ; il me supplie de me taire, et pourtant, par ses reproches, par ses colères, c'est lui-même quelquefois qui ranime toutes mes souffrances. C'est mon ennemi, mon bourreau. Et dans la nuit tout me revient, comme à présent... Écoute, écoute ! - Il y a longtemps déjà que tout cela est arrivé, il y a bien longtemps ! Je ne sais même plus quand, et pourtant je revois tout

comme si c'était d'hier, comme un rêve de la veille qui m'aurait serré le cœur durant toute la nuit. Le chagrin abrège le temps... Mets-toi, mets-toi plus près de moi. Je te dirai tout mon malheur, et si tu peux m'absoudre, moi qu'une mère a maudite, je te donnerai ma vie. Ordinov voulut l'interrompre, mais elle joignit les mains en lui demandant de l'écouter au nom de son amour, et, dominée par une toujours croissante inquiétude, elle se mit à parler... »

Le jeûne séquentiel Quels avantages pour l'organisme ?

Pour éviter le surpoids et être en bonne santé, il est important d'adopter une bonne alimentation. Cela passe aussi par quelques moments de privation, notamment le jeûne. Mais quel type de jeûne ? Le jeûne séquentiel. Comment le définit-on ? Et quels sont ses avantages pour la santé ?



De la tisane pour bien jeûner

Contrairement au jeûne long, le jeûne séquentiel ou le jeûne intermittent est sans danger si vous n'avez pas de problème particulier, précise un spécialiste de

la médecine préventive. Jeûner par intermittence consiste à arrêter de manger à 20 h ou 21 h et recommencer à manger normalement à 13 h le lendemain. Cela consiste

aussi à boire beaucoup d'eau, de tisanes, de thés, toujours sans sucre. Vous pouvez adapter le jeûne si vous vous sentez bien à 13 h le lendemain. Vous pouvez aussi le prolonger jusqu'à 16 h.

Cette privation de nourriture pendant plus d'une dizaine d'heures par semaine a plusieurs avantages sur l'organisme. Elle permet notamment une meilleure élimination des déchets, une sorte de "cure détox" pour se remettre à zéro. Elle permet de donner des vacances à son organisme. En plus de contribuer à booster les défenses immunitaires, les bénéfices en

pratiquant ce jeûne sont encore nombreux d'après les spécialistes comme le docteur Frédéric Saldmann, spécialiste de la médecine préventive. « On observe une réduction de la fatigue, un gain de tonus dans la journée. Et cela se voit sur notre visage : le teint est plus clair. On a aussi une diminution de la fréquence des allergies, de l'asthme et des rhumatismes », précise-t-il.

Pour rappel, le jeûne séquentiel augmente la sécrétion naturelle de sirtuines, qui sont des protéines enzymatiques anti-âge qui jouent un rôle dans la lutte contre l'inflammation, le diabète et les cancers. Au-delà de ce qui précède, le jeûne séquentiel permet de retrouver les vrais signaux de l'appétit, se mettre à table si on a faim, et ne plus manger de façon

mécanique. Même si le jeûne intermittent n'a pas vocation à guérir une quelconque pathologie, cette méthode vivement recommandée par les spécialistes permet de redynamiser le corps et de rester en bonne santé.

Il n'est pas contraignant à mettre en œuvre et ne présente pas de risque pour la santé a priori, mais, il est déconseillé aux personnes qui souffrent d'hypoglycémies (baisse importante du taux de sucre dans le sang pouvant entraîner un coma), aux femmes enceintes, aux personnes prenant certains médicaments. Avant de s'y lancer, il est donc préférable de demander conseil à son médecin traitant, quelle que soit la condition physique et l'état de santé général.

Justin Amaah

Grossesse à risque

Les facteurs clés à considérer pour éviter des complications

De nos jours, les grossesses bien suivies par un médecin ont de fortes chances d'arriver à terme dans de bonnes conditions. Mais il arrive que certaines d'entre elles soient déclarées à risque pour plusieurs raisons. Quels sont ces facteurs et comment jouer sur eux pour éviter de perdre la vie en voulant en donner ?

L'âge de la mère

Tomber enceinte lorsqu'on est en pleine adolescence peut empêcher un bon suivi de la grossesse à cause du délai avant la prise en charge. Les risques d'hypertension artérielle, d'anémie et d'accouchement prématurés sont également plus élevés. D'autre part, les mères âgées de plus de 35 ans ont des grossesses généralement sans complications. Celles-ci courent toutefois généralement plus de risques de fausses couches, de grossesse extra utérine, d'hypertension et de diabète. De plus, une première grossesse après 35 ans comporte un risque élevé d'accouchement par césarienne, de travail prolongé et d'anomalies chromosomiques.

Le mode de vie

Si une mère consomme de l'alcool et du tabac pendant la grossesse, elle se place automatiquement dans la catégorie à risque. La consommation d'alcool peut augmenter le risque

d'alcoolisation fœtale, de syndrome de mort subite du nourrisson, de fausse couche et de mort du bébé à la naissance. Le tabagisme expose également le fœtus au risque de syndrome de mort subite du nourrisson, de naissance prématurée et de certaines anomalies congénitales.

L'hypertension artérielle

Les femmes qui souffrent d'hypertension artérielle doivent consulter un médecin spécialisé. Un suivi régulier de leur tension artérielle est essentiel pour éviter le risque de lésions rénales, d'accouchement prématuré, d'insuffisance pondérale à la naissance et de pré-éclampsie (crise due à l'élévation anormale de la tension artérielle).

Diabète et obésité

Il est crucial pour les femmes diabétiques de gérer leur glycémie avant de tomber enceinte et tout au long de leur grossesse. Au cours des premières semaines, l'hyperglycémie (taux de sucre dans le sang dépassant la

norme) peut causer des anomalies fœtales. Même les femmes dont le diabète est maîtrisé nécessitent un suivi particulier pendant la grossesse pour minimiser les risques de complications. L'obésité est la principale cause du diabète. Un suivi est donc également indispensable si la future mère souffre d'obésité et de surpoids, afin qu'elle reste en bonne santé.

Certaines maladies

Les femmes atteintes d'insuffisance rénale peuvent avoir des grossesses saines, mais il est important de gérer la maladie pour réduire les risques d'accouchement prématuré, d'insuffisance pondérale à la naissance et de pré-éclampsie. Les femmes atteintes du syndrome polykystiques, un trouble hormonal qui interfère avec l'ovulation, ont souvent des problèmes de fertilité, de fausse couche, d'hypertension artérielle, de diabète gestationnel, de pré-éclampsie et d'accouchement prématuré. Les maladies auto-



Une femme enceinte

immunes comme le lupus et la sclérose en plaques, peuvent augmenter le risque de complications pendant la grossesse et l'accouchement. Alors que certaines femmes constatent que leurs symptômes s'améliorent pendant la grossesse, d'autres connaissent des poussées. Et enfin, des troubles de l'hémoglobine comme la drépanocytose peuvent entraîner de graves complications pendant la grossesse.

Naissances multiples

La grossesse de jumeaux, triplés, quadruplés etc., comporte une probabilité de 50% de naissance prématurée. Parmi les autres complications possibles, il y a aussi les

anomalies et l'insuffisance pondérale à la naissance. Beaucoup de mamans trouvent la gestation multiple difficile pour plusieurs raisons. De bons soins prénatals et un suivi régulier sont essentiels.

Premier accouchement prématuré

Les mères qui ont déjà accouché d'un enfant prématuré avant les 37 semaines de grossesse, courent un risque plus élevé d'accouchement prématuré avec leur grossesse actuelle. Pour ces mamans, des traitements adaptés peuvent aider à minimiser les risques.

Edem Dadzie

Source : Santé-magazine

Initiative et développement

Liha drink, une boisson bio locale sur le marché togolais

« Liha drink » est une boisson locale faite à base de mil et de maïs. Cette boisson dont la société Well & Will's dit avoir apporté une touche particulière est dorénavant disponible sur le marché. C'est au cours d'une conférence de presse, tenue le 5 mars dernier, à Lomé, que le produit a été officiellement lancé.

Cette société, qui à la base commercialise des sandwiches, compte installer des stands à Lomé et à l'intérieur du pays afin de faire découvrir à tous les Togolais cette boisson locale « Liha drink ». D'ailleurs l'un des 80% en cours d'installation à Lomé et à l'intérieur a été inauguré à la suite de la conférence. D'après les fabricants, cette

nouvelle boisson mise sur le marché est 100% naturel et bio. A la différence du Liha que mettent sur le marché déjà de bonnes femmes, la société productrice semble détenir le petit secret qui rend la boisson « Liha drink » spécial.

« Cette idée est née à Accra au Ghana, lors des funérailles de mon grand-père. Les bonnes dames

mettent sur le marché un produit mais pour attaquer le marché international, il faut ajouter un plus dans la fabrication et dans l'esthétique », a précisé Willy Nunekpeku, le directeur général de la société Well & Will's.

Il est donc de bon ton que les produits locaux soient vraiment consommés et qu'ils soient surtout commercialisés. « On



Willy Nunekpeku

est toujours dans la façon traditionnelle de production, ce qui fait qu'on a les problèmes de chômage et d'industrialisation. C'est ce que nous sommes venus éradiquer », a indiqué Willy Nunekpeku.

« Liha drink » sera commercialisé bientôt en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Ghana. Et la commercialisation d'autres produits locaux est prévue par ladite société.

Nadia Edodji

Inclusion financière

Le Gabon s'inspire du modèle togolais

Une délégation du ministère gabonais de la Protection sociale et de la Solidarité nationale a échangé hier mercredi 6 mars 2019 avec le secrétaire d'Etat togolais en charge de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel, Mme Mazamesso Assih. La délégation avait pour mission de s'inspirer du modèle togolais d'inclusion financière.

Mme Mazamesso Assih et son équipe ont reçu la délégation gabonaise avec laquelle elles ont échangé sur le mécanisme d'inclusion financière qui a été mis en place par le Fonds national de la Finance inclusive (FNFI). A la délégation gabonaise conduite par le ministre délégué auprès du ministre d'Etat en charge de la protection

sociale et de la solidarité nationale, Ndoutoune Ngone Jonathan, le secrétaire d'Etat en charge de l'inclusion financière et les premiers responsables du FNFI ont présenté le schéma directeur quinquennal du Fonds (2014-2018) qui a été bouclé l'année dernière.

« Nous sommes à votre école »

Le Gabon a mis en place

ces dernières années, son propre mécanisme de financement des microprojets. Mais, le mécanisme gabonais (le Fonds d'aide sociale du Gabon), selon la délégation qui a été reçue par le secrétaire d'Etat en charge de l'inclusion financière, n'a pas réussi à atteindre les objectifs qui lui ont été assignés.

« Nous avons reçu pour



Le secrétaire d'Etat Mazamesso échangeant la délégation gabonaise

mission de rencontrer les autorités en charge du financement de microprojets. Notre objectif est de nous inspirer de votre modèle dans un cadre de coopération sud-sud. Nous sommes à votre école », a déclaré le chef de la délégation au secrétaire

d'Etat.

« Nous n'avons pas de solution miracle. Nous nous sommes inspirés du modèle de notre voisin du Bénin que nous avons perfectionné à notre niveau », a répondu Mme Assih à la délégation gabonaise.

Rachidou Zakari

Face à la résurgence des braquages

L'utilisation de la carte bancaire peut mettre à l'abri les opérateurs économiques

Selon nos confrères du site *Togobreakingnews.com*, des bandits ont braqué un commerçant hier dans le quartier Amoutiévé. L'intéressé venait de retirer selon des témoins plusieurs millions de FCFA à la banque et se dirigeait vers l'aéroport probablement pour un voyage d'affaires. S'il faut compatir avec notre infortuné, il faut aussi lui reconnaître une imprudence sans pareille. Circuler avec une telle somme même dans un véhicule privé, est-ce prudent ?

Lorsqu'au début des années 2010 Lomé connaissait des braquages armés de ce genre, beaucoup d'observateurs dont des journalistes avaient suggéré aux opérateurs économiques surtout ceux qui brassent souvent de grosses sommes d'éviter de les traîner avec eux et d'utiliser les cartes bancaires dans leurs transactions.

Cette observation est plus que d'actualité aujourd'hui face à la résurgence des vols à mains armées. Il est inadmissible de circuler des centaines de mille voire des millions sur soi comme au temps où on faisait le troc. Même sa propre maison ou sa chambre à coucher ne constitue pas les meilleurs endroits pour déposer de l'argent. A plus forte raison lorsqu'on est dans la nature. En tout cas, si vous prenez

le risque de transporter de grosses sommes sur vous, vous vous exposez tout simplement. Même s'il faut rappeler aux forces de sécurité que leurs retards sur ces genres d'actions deviennent de plus en plus inquiétants, il faut aussi reconnaître que l'insécurité existe partout aujourd'hui. Le Togo est de loin plus en sécurité par rapport à plusieurs pays qu'il n'est pas nécessaire de citer ici.

Selon les informations, il n'y aurait pas eu d'assassinats, rendons grâce à Dieu. Ailleurs, ce serait pire. La victime et tous ceux qui font souvent comme lui ont intérêt à tirer leçon de cet épisode.

Combien coûterait une carte visa travel ou classique à une personne qui brasse des millions ? Pas grand-chose comparé aux énormes pertes. Cela lui permettrait tout simplement de retirer de l'argent partout ou de faire des achats en ligne sans utiliser de devise ce qui est d'ailleurs courant aujourd'hui dans les pays développés.

Il est aussi surprenant de constater que des employés d'une banque ne se posent pas de questions face à une personne qui vient retirer autant d'argent sur le champ même si c'est sur son propre compte. Eux qui sont souvent prompts à vous vanter tous leurs services. Et surtout venant d'une grande banque comme Ecobank, c'est tout de même surprenant.

D'ailleurs aujourd'hui dès que vous ouvrez un compte dans une banque comme Ecobank, vous avez droit à une carte visa classique qui vous permet de faire des opérations sans être obligé de disposer de grosses sommes sur vous. Ce qui est sûr en tout cas, c'est que ce nouveau braquage suscite assez d'interrogations.

E. Dadzie

CORIS EPARGNE KID

**+ 4,5% D'INTÉRÊT
2,5% DE BONUS SUR INTÉRÊT
2 FOIS L'AN***

DÉPÔT MINIMUM
5 000^{FCFA}

OFFERT
JUSQU'AU
30 AVRIL 2019



La Banque Autrement
www.corisbank.tg

